

## Un rouleur de l'Amicale laïque Toul cyclo se démarque au critérium du jeune cyclotouriste

Par L'Est Républicain - Hier à 17:08 - Temps de lecture : 2 min



Une nouvelle fois, Pierre Briffaux (3<sup>e</sup> en partant de la gauche) a porté haut les couleurs de l'Amicale laïque Toul cyclo & VTT en remportant ce 9 juillet à Vesoul le critérium national route du jeune cyclotouriste en catégorie minimes. Photo DR

Chaque année, un concours est organisé à l'échelle nationale pour choisir le jeune le plus autonome à vélo. Cette année, il s'est déroulé à Vesoul et le Toullois Pierre Briffaux s'est distingué en catégorie minimes.

Ces jeux sportifs et éducatifs destinés à encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme, organisés pour la première fois en 1961 pour la route et en 1995 pour le VTT, sont la finalité d'une progression dans l'initiation au cyclotourisme.

Les critériums comportent des épreuves spécifiques route et VTT. Ils concernent chaque année près de 3 000 jeunes dans les phases qualificatives : locales, départementales et régionales. Les finales nationales se déroulent dans le cadre de la Semaine nationale et européenne des jeunes. Point d'orgue de l'initiation, elles permettent à environ 70 participants route et 70 participants VTT, de se mesurer en défendant les couleurs de leur région.

### Le 60<sup>e</sup> anniversaire du critérium

Même si le critérium est né lors d'une réunion de février 1960 suite à une proposition d'André Pelletier, s'il a trouvé son nom en octobre de la même année et si un essai a eu lieu en 1961, ce n'est qu'en 1962 qu'il a connu son épanouissement. Depuis, le VTT s'est ajouté aux épreuves sur route mais l'esprit est resté le même et le « grand jeu sportif » cher à André Lalanne conserve ses parties sportives et éducatives.

Son règlement a évolué malgré tout, mais ses objectifs sont identiques, et le critérium reste une épreuve destinée à évaluer la capacité des jeunes à pratiquer le vélo en autonomie et en sécurité, capacités essentielles à la discipline du cyclotourisme.

Il comprend cinq épreuves : connaissances générales, orientation, rallye, mécanique de terrain et pilotage-maniabilité.

Il est ouvert à tous les jeunes licenciés de la Fédération, âgés de 13 ans dans l'année à moins de 18 ans au jour du critérium, selon les catégories minimes, cadet et junior.